

JANVIER 2019

Le

Tholusien

#166

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DU THOU (17) - RÉDACTION : COMMISSION COMMUNICATION
IMPRIMÉ SUR DU PAPIER CERTIFIÉ PEFC 100 % 10-31-1240 À 1 000 EXEMPLAIRES SUR LES PRESSES DE L'IMPRIMERIE ROCHELAISE



page 2
La vie municipale



page 7
La vie de l'école



page 8
Bibliothèque



page 10
La vie associative

la commune
illuminée
pour les fêtes
de fin d'année

Chères Tholusiennes, chers Tholusiens,

A l'aube de cette nouvelle année, le Conseil municipal, les employés et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux pour 2019. Vœux bien sûr de santé, de bonheur familial et d'épanouissement personnel. Qu'elle nous fasse oublier nos tracas de l'an passé et nous donne des lueurs d'espoir pour l'avenir.

Malheureusement, certains souhaits ne restent souvent que des «vœux pieux», tels que la solidarité entre tous les humains, une équité avérée, le respect des droits de chacun et de notre planète, et la raison du plus fort qui n'est certainement pas la meilleure.

Nous en profitons également pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants, dont beaucoup de couples de retraités, attirés par un ensemble de services de qualité (services de santé, commerces, accueil des enfants, vie associative) que d'autres communes nous envient. Comme chaque année, l'INSEE vient de nous indiquer le nombre d'habitants retenu officiellement pour ce 1^{er} janvier. Nous sommes 1902, (un peu plus réellement), donc très faible augmentation malgré les constructions encore nombreuses en 2018, ce qui traduit un nouveau visage démographique de notre commune, évolution progressive depuis 5 à 6 ans, moins de très jeunes enfants, plus de Seniors. Et ceci se traduira dès la rentrée scolaire de septembre par la fermeture d'une classe en maternelle.

Avant d'évoquer 2019, un petit retour sur quelques faits marquants de cette **année 2018** (voir nos numéros précédents) :

- En priorité, nous avons une pensée pour tous nos proches (parents, amis, collègues, connaissances) qui nous ont quittés l'année passée et qui vont nous manquer dans notre quotidien.
- En ce qui concerne l'habitat, plusieurs lotissements ont vu toutes leurs parcelles trouver acquéreurs et sont en cours d'achèvement (communal à Cigogne, semi-public en Prim'accès à La Gare, privés à Cigogne-Le Bourg).
- Entre autres travaux, plusieurs voies communales ont été reprises (La Chapelle, VC 1 (derrière la déchetterie) et le cheminement piéton entre Cigogne et Charmeneuil a enfin été créé ainsi que l'élargissement de trottoirs.
- Les finitions du pont de Puydrouard et la déviation sont en cours depuis plusieurs semaines.
- 3 nouveaux abris bus ont été installés.
- La commune a récupéré «un bien sans maître» à La Chapelle, pour le détruire et y créer une zone d'habitat.

- Notre Agent de Surveillance de la voie publique (ASVP) a repris du service autour des principaux lieux de vie (notamment les écoles) pour essayer de réguler le stationnement que malheureusement certains ne souhaitent pas respecter, au détriment de la sécurité de nos enfants.

- Un appel aux dons a été lancé pour la restauration du campanile de l'église et déjà nombre de donateurs ont apporté leur obole.

- Le PLUiH arrive dans sa phase finale.

- N'oublions pas les nombreux moments festifs et conviviaux organisés par les associations ou la commune et les actions menées par notre conseil municipal d'enfants. Le point d'orgues a été la commémoration du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918 en présence de plus de 300 personnes, avec la plantation de l'arbre souvenir et la restauration du monument aux morts.

- Nous avons contractualisé avec une société spécialisée pour créer notre réseau d'alerte à la population en cas de danger imminent (météorologique, de confinement, d'inondation, sismique...).

- Nous avons obtenu 2 arrêts supplémentaires pour nos TER, dont vous pouvez voir les horaires sur notre site.

- Nous avons lancé plusieurs études dont certaines aboutiront au cours de cette nouvelle année.

L'année 2019 verra de nombreux projets arriver à terme.

En prévisions budgétaires, nous allons inscrire ou reporter des crédits d'investissements relativement importants, sans impacter notre endettement qui est très faible actuellement. Parmi ces projets, la concrétisation des vestiaires salle associative, l'aménagement du cœur de bourg (circulation, parking), la démolition du hangar de La Chapelle, la création d'un nouveau colombarium et d'allées au cimetière, des réfections de voiries communales, différents travaux sur nos bâtiments communaux, la reconstruction du podium sur notre espace festif.

Nous allons encore subir de nombreux travaux prévus sur nos voies qui elles sont départementales : en premier et pour une période s'étalant de février jusqu'à la fin de l'année, la réfection du réseau d'eau potable sur le bourg (rue par rue) puis sur la rue du champ de foire où se poseront de grosses difficultés de circulation.

Nous insisterons fortement auprès du Syndicat d'eau et de l'entreprise pour réguler tout cela au mieux, mais gêne il y aura.

Ensuite, mais là on sera déjà en 2020, nous pourrions envisager avec le département et l'UNIMA la revitalisation des rues du bourg et l'assainissement



pluvial. Nous sommes en attente de la réponse du Département pour un classement-déclassement de plusieurs voies à la suite de la fermeture du passage à niveau du Chiron (PN69). Certaines voies communales deviendront départementales et inversement.

Une enquête publique est en cours pour l'installation d'éoliennes sur la commune de Forges. Notre commune, après les propriétaires terriens, vient d'être contactée par un opérateur. Les distances légales d'éloignement de l'habitat ont été réduites à 500 m, ce qui offre maintenant des possibilités au Thou. Mais cette distance est vraiment trop faible par rapport à la taille des nouvelles machines hautes de plus de 180 m. Nous vous informerons si le projet est toujours d'actualité.

Nous réfléchissons avec la Région, le Département et la société Kéolis à de nouveaux circuits de cars pour éviter le franchissement du passage à niveau de Charmeneuil ainsi que sur des arrêts à La Gare en correspondance avec les TER. Les réunions publiques liées au PLUiH se dérouleront à partir du printemps. Le projet de SCOT entre nos deux CdC de l'Aunis et la CdA de La Rochelle poursuit son cours d'études.

Voilà rapidement évoquées les principales pistes de travail pour cette nouvelle année que nous vous détaillerons au fil des avancements des projets.

Meilleure année possible à vous.

■ **Christian BRUNIER** Maire

Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. S'est-il fait recenser ?
A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant : le recensement est obligatoire.

QUI ?
Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?
Pour pouvoir être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) *.
Pour être inscrit d'office sur les listes électorales.

COMMENT ?
Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET
1 - Créez votre compte sur www.service-public.fr
2 - Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
3 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
4 - Allez dans la rubrique « Papiers-Citoyenneté », cliquez sur « recensement, JDC et service national », ou dans la zone « rechercher » tapez « recensement ».
5 - Suivez les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE
Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

* Obligatoire pour obtenir le permis de conduire et pour passer tout examen soumis à l'autorité de l'état.

L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !

Vous n'avez plus besoin de vous déplacer pour vous inscrire à la JDC. Tout se fait en ligne sur www.service-public.fr.
Vous pouvez aussi vous inscrire à la JDC en allant à la mairie de votre domicile.

Plus d'infos sur la JDC et le service national sur www.service-public.fr.

Prévoir un délai de 15 jours entre le recensement et la création du compte.

Nouveau commerce ambulant

Pink Cherry

Roxane Bernard

**Prêt-à-porter femme
Chaussures et accessoires**

Chaque 1^{er} samedi
de chaque mois
de 9 h à 12 h
en face de la coiffeuse

Poste

05 46 35 51 57

Du lundi au vendredi
de 8 h à 12 h
et de 14 h à 16 h
Samedi de 9 h à 12 h

Mairie

05 46 35 51 58

www.mairie-le-thou.fr

Lundi
de 8 h à 12 h
et de 13 h 30
à 18 h 30
Mardi, mercredi,
jeudi
de 8 h à 12 h
et de 14 h à 16 h 30
Vendredi
de 8 h à 12 h

**Urgences 15
Pompiers 18**

Médecins

05 46 27 52 29

Pharmacie de garde
32 37

Kinésithérapeutes

05 46 68 28 46

Infirmiers

06 26 77 11 01

Ostéopathe

05 46 07 64 69

Orthophonistes

05 46 09 05 34

Commémoration du 11 Novembre



C'est d'abord **un arbre** qui fut planté devant l'église avec une plaque commémorative dévolue par des jeunes enfants de la commune.



La **cérémonie** au monument aux morts a ensuite été particulièrement marquée par la présence des nombreux enfants de l'école primaire qui ont tous lu le nom des habitants de la commune morts pendant la Grande Guerre et dont les noms sont inscrits au fronton de notre Monument aux morts.



Cette année, la commémoration du 11 Novembre a pris une dimension particulière dans la commune à l'occasion du centenaire de l'armistice.



Enfin, c'est **André Audry** qui nous a fait partager un épisode particulièrement marquant que son père avait vécu pendant ce conflit.

Le public, très nombreux, a pu ainsi apprécier à la fois la participation exceptionnelle dans cette cérémonie de la jeune génération et le récit émouvant d'un témoin de ce conflit effroyable.



Puis, comme c'est de coutume, les plus anciens d'entre nous ont pu partager le **traditionnel déjeuner** offert par la commune et bénéficier encore cette année d'un repas d'excellente qualité agrémenté d'une animation très dynamique appréciée par tous.

Résumé des comptes rendus des réunions du Conseil municipal

8 novembre 2018

■ Subventions exceptionnelles

Sensibilisation des élèves à une utilisation citoyenne des nouveaux médias et autres outils numériques.

Considérant l'importance des enjeux relatifs à l'usage des nouveaux médias chez les collégiens, il est décidé d'octroyer une somme de 100 € au collège André-Dulin d'Aigrefeuille.

L'association «Le Thou s'anime» a participé activement à l'animation du marché fermier du 1^{er} août 2018, ce qui a généré d'importants frais (SACEM, animateur...).

Une subvention exceptionnelle de 500 € sera versée à l'association.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget 2018.

■ Durée et prix des concessions du cimetière communal

Type	Durée	Tarif
Concessions	30 ans	60 €
Columbarium	30 ans	475 €
Plaque jardin du Souvenir	30 €	

Ces nouvelles dispositions s'appliqueront à compter du 1^{er} janvier 2019.

■ Syndicat départemental de la voirie

Renouvellement de la convention d'assistance technique générale.

Cette mission porte principalement sur :

- La gestion patrimoniale,
 - L'élaboration des programmes d'investissement et d'entretien.
- La rémunération est basée sur

une participation communale forfaitaire à hauteur de 0,70 € par habitant.

Cette convention d'assistance technique générale fournie par le Syndicat Départemental de la Voirie prendra effet au 1^{er} janvier 2019 jusqu'au 31 décembre 2021.

■ Taxe d'aménagement : sectorisation de la commune et fixation des taux

Le Conseil municipal fixe un taux de 3 % de taxe d'aménagement sur la zone d'activité du Fief-Girard Est et Ouest.

Le taux de 5 % est maintenu sur le reste de la commune.

■ Taxe d'aménagement : convention de reversement à la CdC Aunis Sud

La Communauté de Communes (CdC) Aunis Sud assume les dépenses d'aménagement et d'entretien des zones d'activité communautaires alors que l'intégralité des recettes de taxe d'aménagement générées par ces zones est perçue par la commune. Une convention de reversement des recettes de taxe d'aménagement à la CdC Aunis Sud est décidée, à compter du 1^{er} janvier 2019.

■ Comptes rendus des commissions

Voirie

Elagages prévus en novembre : Le Chiron, parking des écoles, Maisonnnette du bois.

Animation

Foire aux Anguilles : organisation sur une journée en 2019. La cuisson des anguilles sera

réalisée par un professionnel. A suivre.

Accueil nouveaux arrivants : 30 personnes ont été accueillies.

Noël enfants : en cours de préparation.

«Une naissance, un arbre» : plantations le 24 novembre 2018 à 14 h 30.

CME

Voir pour installation de la table de ping-pong. Attente d'un devis pour la fourniture de mobilier urbain à prendre en compte en 2019.

■ Informations et questions diverses

Cœur de bourg

Une réflexion est lancée. La priorité doit être mise sur le stationnement et la circulation des véhicules, piétons et deux roues.

Cimetière

Columbarium : devis proposé par la Société Granimond : 34 000 € TTC pour deux monuments. A prévoir au budget 2019.

UNIMA

Schéma directeur des eaux pluviales. Définition de solutions techniques. A suivre.

Aménagement foncier contournement de Puydrouard

Mise en service du pont. Fermeture de la route départementale 112 (Puydrouard - Chemin des Barres de la Cure) jusqu'à la fin décembre 2018.

Lire la suite
page 8

Ecole maternelle

A l'occasion de Noël, un **goûter** a été offert aux enfants et le **Père Noël** est venu dans chaque classe déposer des cadeaux.



Inscriptions pour l'année scolaire 2019/2020

Les inscriptions concernent :

- les enfants nés en **2016** pour la petite section
- les nouveaux arrivants sur la commune **uniquement**, nés en 2015 pour la moyenne section et ceux nés en 2014 pour la grande section.

Elles ont lieu **sur rendez-vous** à l'école maternelle, principalement **les mardis** à partir du lundi 4 mars jusqu'au 10 mai 2019.

Contactez Mme CHAIGNEAU Audrey au **05 46 35 08 36**.

Documents demandés lors de l'inscription

- Livret de famille,
- Carnet de santé,
- Justificatif de domicile,
- Certificat de radiation si votre enfant est déjà scolarisé.

Toute l'équipe vous souhaite une bonne année 2019



Ecole élémentaire

Toute l'équipe enseignante de l'école élémentaire souhaite aux familles une bonne et heureuse année 2019.



Le **marché de Noël** a eu lieu le mardi 18 décembre, pour la première fois, au sein de l'école. Au programme : vente d'objets confectionnés par les élèves et chants.

Le jeudi 20 décembre, les enfants ont été gâtés avec le traditionnel **goûter de Noël** ainsi qu'un livre offert à chaque enfant par l'APE.



Le **loto** aura lieu le 9 mars, en partenariat avec l'Association des Parents d'Elèves. Les bénéfices seront reversés à la coopérative scolaire.

APE Le Thou - Landrais Association des Parents d'Elèves

Quelques réflexions et projets sur l'année 2019...

Tout d'abord merci à tous ceux qui se sont engagés au cours de l'année 2018 et surtout qui ont réussi notre engagement pour nos enfants, élèves des écoles du Thou et Landrais.

Nous allons réaliser nos projets au cours de l'année 2019 et nous nous rencontrerons au cours des activités que nous allons vivre ensemble.

Alors à bientôt pour :

- La **Soirée Wii** le samedi 26 janvier
- Le **Concert des «Chitlin blues band»** le samedi 16 février
- Le **Loto** de l'école élémentaire le samedi 9 mars
- La **Soirée Tarticlette** le samedi 23 mars
- Le **Carnaval** de l'école maternelle le vendredi 5 avril

Je vous rappelle que tout l'argent récolté est reversé aux écoles pour les différents projets pédagogiques.

Nathalie Dauvé
Présidente de l'APE
Conseil local F.C.P.E.
Le Thou-Landrais
06 82 34 05 65



Conseil local FCPE
Le Thou-Landrais
06 82 34 05 65
apelethoulandrais@gmail.com

Bibliothèque

Bibliothèque municipale «Thou-Lire»

Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite une bonne et heureuse année, évadez-vous par le livre, nous vous attendons afin de vous faire découvrir la diversité de nos ouvrages.

Actions passées 2018

- **Réunion de réseau** : nous avons reçu Julie, notre nouvelle coordonnatrice CdC ; pleins de projets sont en cours.
- **Ronde des histoires** : la bibliothèque a reçu Lucien Debrus pour son spectacle musical ; **34** enfants, parents et assistantes maternelles étaient ravis.

Toujours d'actualité

Il n'est pas trop tard pour participer à **«Dis-moi dix mots»**. Une initiative du ministère de la culture, afin de promouvoir la langue Française.



Horaires d'ouverture :
Lundi 9 h - 12 h
Mardi 16 h 30 - 18 h
Mercredi 11 h - 12 h 30
et 16 h - 19 h
Vendredi 16 h - 19 h
Samedi 10 h - 12 h

Contacts

05 46 35 90 73 - biblio.thoulire@gmail.com
Blog : <https://bibliothequethoulire.wordpress.com>



Réunion de réseau



Ronde des histoires

Le jeu : 10 mots proposés et plusieurs pistes : dessine-moi un mot, acrostiche, marque-page, art postal (qui consiste à illustrer un enveloppe). Une pochette vous sera remise à la bibliothèque, avec tous les détails, ceci jusqu'en février. Nous ferons une **exposition** de toutes les œuvres produites pendant la **Semaine de la langue française** du 16 au 24 mars 2019.

Prix des lecteurs enfants

Lancé le 6 octobre 2018, ce prix concerne les niveaux CE1/CE2 (4 livres à lire), CM1/CM2 (4 livres également). Clôture courant **mai 2019**.

Prochainement

Du 14 au 31 janvier, **Exposition d'art végétal**.

Le 19 janvier de 18 h à 22 h, **La Nuit de la lecture** 3^e édition et lancement du **Prix des lecteurs adultes** (thème le polar).

Se munir d'une petite lampe de poche (surprise assurée).

Le 9 février à 14 h 30, **Atelier généalogie**, sur inscription à la bibliothèque.

Résumé
des comptes rendus
des réunions
du **Conseil municipal**
(suite de la page 5)

Travaux eau potable
centre bourg
Prévus pour septembre 2019.

Hangar «La Chapelle»
Le maire rappelle que la commune a pris possession de ce bien. Rendez-vous avec la société Barbe pour établissement d'un devis de démolition.

Projet des vestiaires
salles associatives
De nouveaux plans vont être proposés. Réunion avec l'architecte le 15 novembre 2018 à 9 h à la mairie.

Abribus Cigogne
Emplacement à créer au niveau du lotissement Les Hirondelles.

Plan communal
de sauvegarde
Devis signé avec la société Cii pour la mise en œuvre d'un plan d'alerte de la population en cas d'évènement majeur.

Centenaire armistice
11 novembre
80 enfants sont attendus au Monument aux Morts. Considérant le nombre important de personnes attendues, un arrêté de circulation sera pris afin de sécuriser le site Eglise-Monument aux Morts. L'ASVP de la commune ainsi que 2 gendarmes seront présents.

Rappel : les séances
du Conseil municipal
sont publiques
(dates affichées
sur le panneau dans
l'entrée de la mairie)

VLTL Vacances Loisirs Le Thou-Landrais

Belle année 2019 aux enfants, aux familles... et à la vie associative !!

Le Conseil d'Administration et l'équipe de salariés souhaitent aux enfants accueillis au sein de notre association VLTL, ainsi qu'à leurs parents, grands-parents, petits frères et sœurs encore trop jeunes pour goûter aux plaisirs des jeux et activités en collectivité ainsi qu'aux grandes sœurs et grands frères qui sont nostalgiques de ces temps d'accueil... une **magnifique année 2019** placée sous le signe de l'amusement, du partage et du respect.

Vacances de Noël

Le centre de loisirs a accueilli les enfants 3 jours pendant les fêtes de fin d'année autour du thème de circonstance «Galette et couronne» !



Vacances d'hiver

Les prochaines vacances d'hiver étant du 18 février au 1^{er} mars, les inscriptions commenceront **à partir du 28 janvier** auprès des directrices Nathalie Foireau et Christine Desfougères.

Assemblée générale

Même si le mois de mars peut paraître encore loin, faites une petite place dans votre agenda pour l'Assemblée Générale de l'association : **lundi 11 mars** à 18h30.

Et d'ailleurs qu'est ce qu'une assemblée générale et à quoi ça sert ?

Quand des adultes créent une association, ils se déclarent à la préfecture et déposent des statuts (selon la loi de 1901) L'association VLTL existe depuis 41 ans et ses statuts ont été modifiés en 2017.

Puis, **1 fois par an**, tous les membres de cette associa-

tion se réunissent pour faire le point et prennent des décisions par rapport aux services proposés : c'est l'Assemblée Générale.

Une partie de ces membres constituent un **Conseil d'Administration**. Ils vont gérer les décisions tout au long d'une année et définissent comment ils vont fonctionner (réunion et/ou mail et/ou sms ou autre).

Alors oui, c'est ce que l'on appelle **l'engagement associatif**, c'est-à-dire permettre que des services soient proposés et aussi **créer des emplois locaux**, puisque toutes les associations n'ont pas des salariés mais VLTL oui... et ces salariés ne sont pas des agents territoriaux (des fonctionnaires) mais des salariés du privé.

Alors les parents utilisateurs sont tous responsables des salariés de VLTL, des décisions prises et en même temps des utilisateurs pour leurs enfants.

Il y a 9 ans j'ai accepté le poste de présidente de VLTL, avec plaisir et aussi avec anxiété par peur de ne pas être à la hauteur de la mission. Rapidement, je me suis aperçue que ce poste avait de multiples dimensions, était très enrichissant mais surtout était un travail d'équipe (salariés, bénévoles, élus, financeurs).

Mais après avoir passé plus de 20 ans dans l'association des parents d'élèves et 9 ans à VLTL, il est temps que je laisse la place à une nouvelle présidente que je vous laisse le soin d'élire.

Le lundi 11 mars prochain, je quitterai donc l'association et ce sera l'occasion de vous remercier pour ceux qui seront présents.

Je profite de ce dernier article dans le *Tholusien*, **pour remercier** : les parents avec qui j'ai pu partager tant de moments associatifs ; les salariés avec qui nous avons construit tant de projets et partagés des moments d'engagements, d'accompagnement dans leurs projets professionnels, des



moments douloureux mais aussi tant de franches rigolades autour d'un café sucré ! ; les personnels communaux (mairie, entretien, cantinières, ménage, ATSEM) ; les enseignants de la maternelle et de l'élémentaire ; Un merci spécial à tous les enfants qui m'ont accueillie sur des temps de partage (au centre ou dans les séjours)

Un merci particulier à Nathalie et Christine avec qui j'ai collaboré pour comprendre les mécanismes association/financeurs/décideurs et ainsi avancer ensemble dans les modifications subies ou décidées.

Et pour finir, merci à Christian Brunier et Francis Menant, car en tant que maires et responsables du SIVOS, nous avons toujours pu avancer ensemble pour le bien de tous (salariés, enfants et familles).

Encore merci et belle route d'engagement et/ou de découverte au sein de VLTL.

Sylvie Guillemain-Girard

Rappel

Nous vous rappelons que pour utiliser les services de VLTL, il faut :

- Retirer un dossier à l'accueil de VLTL
- Déposer le dossier complet
- Réserver la place de son (ses) enfant(s) le mois précédent pour le périscolaire et les mercredis/ pour les périodes de vacances scolaires : affichage des dates d'inscription avant chaque période sur le site des mairies du Thou et de Landrais ainsi qu'au bureau de VLTL

La facture vous est remise chaque début de mois par le biais de votre enfant (classe), ou postée si vous êtes un utilisateur hors de l'école Depuis le 1^{er} octobre 2018 rentre en vigueur les pénalités pour annulation hors délai.

Contacts

- **Directrices**
Nathalie Foireau et Christine Desfougères - 05 46 35 12 24
- **Présidente de VLTL**
Sylvie Guillemain-Girard 06 88 61 24 92 - sylvieguillemain@sfr.fr et/ou tout membre du conseil d'administration (liste affichée dans les locaux d'accueil)
- **Sites mairies consultables**



Troc-plantes

En ce début d'année, l'ensemble des jardiniers amateurs, vous présente ses meilleurs vœux, ainsi que beaucoup de plaisir au jardin.



Troc-plantes avril 2018

Nous profitons de cette occasion pour vous informer, des prochains Troc-plantes qui auront lieu les samedi **6 avril et 5 octobre** 2019 de 9 h à 12 h devant la salle des associations.

Amicalement
Les Jardiniers amateurs

Nouvelle équipe

Toute l'équipe du Thou S'anime se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année.

Après l'**assemblée générale**, ont été élues présidente Gaetane Delile, secrétaire Micheline Palisse et trésorière Josette Bouigue.

Notre **programme** de l'année : le 23 février notre choucroute, le 28 avril vide-grenier au Chiron et le 15 juin seulement notre foire aux anguilles.

Le Thou S'anime fait toujours de la location de vaisselle à petit prix.

En espérant vous compter nombreux dans notre nouvelle équipe.

Pour tous renseignements :
06 76 02 86 79



Nouvelle année et gym à volonté

Nous souhaitons à toutes et tous une très bonne année. Que **2019** soit parsemée de joies, bonheurs, tendresses, amitiés, belles rencontres et jolies découvertes à partager avec ceux qui vous sont chers. Le tout assaisonné d'une bonne santé pour en profiter au maximum. Que l'année nouvelle soit illuminée par les sourires de ceux que vous aimez et que leurs rires résonnent avec gaieté au cœur de vos journées.

Après ces agapes, nous avons enfilé nos tenues et repris nos activités sportives le 8 janvier. Il est encore temps de nous rejoindre. La cotisation annuelle est de 93 € mais si vous adhérez maintenant, ce montant pourra être minoré. N'hésitez pas à venir faire une séance d'essai, vous serez accueilli(e)s chaleureusement.

Pour rappel, les séances ont lieu à la salle des fêtes du Thou :

- le mardi soir de 18 h 30 à 19 h 30,
- le jeudi soir de 19 h 00 à 20 h 00.

Alors venez vite, nous vous attendons.

Information importante : notre club organise un **dîner dansant** le samedi 13 avril 2019 à la salle des fêtes du Thou à partir de 20 h. Notez dès à présent cette date.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter le **06 67 88 44 99** ou le **05 46 35 63 68**.

A très bientôt

La présidente, Alba LE DU
La secrétaire, Marie-France PEPIN

Vous désirez marcher ?

L'association «Thou's dehors» vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Le bureau

Co-présidentes :
Jourdain Brigitte 06 31 20 09 17
Ruescas Flora 06 23 57 50 17
Trésorière : Caille Hélène 07 80 55 83 71
Secrétaire : Pensivy Martine 06 29 82 73 53

- L'association «Thou's dehors» est ouverte à tous à partir de 16 ans.
- Pour 2019, nous comptons 30 adhérents

Vous désirez marcher ?

Nous vous proposons de venir faire un essai afin de découvrir toutes nos merveilleuses communes et leurs sentiers à découvrir. **Si vous venez à l'improviste, rendez-vous devant la salle des fêtes du Thou, un quart d'heure avant les horaires indiqués ci-dessous.**

Jours et heures de marche

Le mardi à 14 h 30
Le mercredi à 19 h
reprise vers début avril (heure d'été)
Le dimanche à 10 h
Et le 1^{er} samedi de chaque mois à 14 h 30

Le rendez-vous est toujours devant la salle des fêtes du Thou, avancé d'un quart d'heure si la marche n'est pas au Thou et là nous covoiturons. Nos circuits se situent sur



une quinzaine de communes alentours. Chacun est prévenu par mail, du jour, du lieu, de l'heure, du nom de l'encadrant avec son téléphone.

Cotisation

La cotisation est de 26 € ; celle-ci comprend l'assurance individuelle accident ainsi que l'affiliation à la fédération des foyers ruraux. Nous marchons presque toute l'année avec seulement une petite interruption en août.

Actions 2018

- La marche du Téléthon a récolté 392,50 € reversés à l'AFM (50 participants).
 - La Marche rose a récolté 427,40 € reversés à la Ligue contre le cancer (100 participants).
- L'association continuera à s'engager afin de soutenir des actions caritatives.

Agenda 2019, dates à noter

Vide-penderie, dimanche 10 février 2019
3^e édition vêtements hommes, femmes, accessoires, bijoux, chapeaux, chaussures, sacs. Salle des fêtes du Thou. Réservations : contactez un membre du bureau.

Installation pour les exposants entre 7 h 30 et 8 h 30, ouverture au public à 8 h 30.

Marche champêtre, dimanche 7 avril 2019

Plus d'infos en mars.

Marche rose 2018



Téléthon 2018

N'hésitez pas à nous rejoindre !
Après quelques kilomètres, bol d'air, bonne humeur et bonne nuit garanties.



Side-car, trike, quad...

Handi-Side vous souhaite une **bonne et heureuse année 2019**. Plein de balades sur nos routes de campagne dans le respect du code de la route et des règles de sécurité.



Vous désirez nous rejoindre :
06 77 34 27 55
handiside17290@gmail.com

Découvrir le folklore

Tholusiennes et Tholusiens, votre groupe folklorique vous envoie tous ses **vœux de bonne et heureuse année** en vous souhaitant le meilleur pour 2019.

Si vous avez envie de découvrir le folklore d'Aunis et Saintonge, on vous attend avec plaisir le mercredi à partir de 19 h à la salle des fêtes du Thou.

- Tél. : 06 77 35 52 09
- E-mail : lesmartreches@yahoo.fr
- Site : www.les-martreches-tholusiennes.com

Reine Randuineau, présidente
des Martreches Tholusiennes



Rendez-vous au JazzClub du Thou

Pierre de Bethmann Trio
le vendredi 8 mars à 21 h



Des standards, un son naturel, et un certain plaisir de jouer. Principalement pour explorer toutes les richesses d'un répertoire de standards issus de multiples traditions musicales, parfois transformés au gré de son inspiration harmonique et rythmique, parfois choisis sur le vif, toujours travaillés en profondeur au fil des concerts. Egalement pour construire un son avec deux partenaires d'exception, dont les parcours parlent d'eux-mêmes, et qui ne se lassent de cultiver la science de la musique comme un art de vivre.

Tout cela pour essayer, encore et encore, tâcher de chercher un peu de sens hors de tout dogmatisme, goûter à la joie

nécessaire du partage, et se permettre ainsi le plus grand des luxes : celui de prendre le temps.

Pierre de Bethmann (piano)
Sylvain Romano (contrebasse)
Tony Rabeson (batterie)

Dave Liebman Quartet
le vendredi 12 avril à 21 h



David Liebman est considéré comme un homme de la Renaissance dans la musique contemporaine avec une carrière de près de cinquante ans. Il a joué avec des maîtres tels que Miles Davis, Elvin Jones, Chick Corea, John McLaughlin, McCoy Tyner et tant d'autres... Il enregistre en leader dans des styles allant du classique au rock en passant par le free jazz. Il a

joué sur plus de 500 enregistrements dont plus de 200 en tant que leader / co-leader avec plusieurs centaines de compositions originales. «Liebman est l'un des plus importants saxophonistes de la musique contemporaine, un chef de file et un artiste intègre et indépendant.» Downbeat Magazine

Dave Liebman considère Roberto Tarenzi comme «l'un des pianistes les plus talentueux qu'il ait rencontré au cours des dernières années».

Dave Liebman (piano)
Roberto Tarenzi (piano)
Mauro Battisti (contrebasse)
Tony Arco (batterie)

Atablés avec vos amis, partageant vos gourmandises et vos précieux liquides, nous vous souhaitons une belle soirée.

Entrée : **30 €** (10 € - de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, sur justificatif)

Renseignements, réservations :
bc.doublet@orange.fr
05 46 35 54 61

Blog : Musique à la campagne

Les ingrédients pour passer une bonne année en 2019...

La recette de PAPJ :

- 1- Un zeste de bonheur
 - 2- Un soupçon de joie
 - 3- De bons moments en famille à ajouter sans modération !!!
- Bonne dégustation 2019 à vous tous.

Pour bien redémarrer l'année, ce n'est pas **un voyage au ski** qui se fera cette année pour les enfants de l'association PAPJ mais **deux**.

Le pôle enfance et le pôle jeunesse partiront sur les pistes pour savourer la neige lors de la première semaine des vacances de février.

Le **séjour neige** pour les **8/12 ans** se fera à La Bourboule en Auvergne du dimanche 17 au vendredi 22 février. Au programme ski de fond, randonnée, raquettes, fabrication d'igloos, luge.

Le **séjour ski** pour les **12/17 ans** se fera à Barèges dans les Pyrénées du lundi 18 au samedi 23 février. Au programme

ski alpin ou Snow board, randonnée en chien de traineau, luge, dégustation de raclette, bataille de boules de neige.

Infos par mail :
contact@papj.fr

En janvier/février, le pôle jeunesse de l'association PAPJ relancera ses traditionnelles **soirées Evénements** ; le thème de cette année : enquêtes et mystères...

Ces soirées sont des actions passerelles. L'association PAPJ a pour objectif de créer des passerelles au cours de l'année du CM2 avec tous les jeunes du territoire, afin de permettre aux élèves d'élémentaires de rencontrer leurs futurs camarades de classe et de préparer au mieux leur arrivée au collège.

Ces soirées sont gratuites et exclusivement pour les CM2/6^e. Une première édition aura lieu **vendredi 25 janvier** dans la salle des fêtes de



Saint-Christophe et une seconde le **vendredi 8 février** dans la salle des fêtes du Thou (19h30/23h).

Inscription par mail :
jeunesse@papj.fr

Pour connaître l'ensemble du programme jeunesse (11/17 ans), retrouvez-nous sur notre site internet : **www.papj.fr**



A très vite

Aurélie 06 21 82 36 20
Responsable secteur
jeunesse PAPJ



Conseil Municipal d'Enfants

Responsables :
Patrick HÉRAUT
et Anne BROSSARD

Un arbre, une naissance

Le 24 novembre, une **douzaine d'arbres** a été plantée pour marquer les naissances de 2018.



Rappel



Nos projets pour 2019

Les conseillers enfants du CME vous informent qu'une **table de ping-pong** sera installée en début d'année 2019 au niveau de l'aire de jeu près de l'école. Vous devrez amener vos raquettes et vos balles pour venir y jouer.

Certaines jeunes élues voudraient installer une **boîte à livres**. Elles recherchent des personnes bénévoles pour les aider à la réaliser. Tout le matériel sera fourni par la mairie (bois, vis, peinture, ...). Merci de venir vous présenter à la mairie et d'y laisser vos coordonnées. Elles comptent sur vous !

D'autres élus vont organiser un **concours de dessins de manga**. Il est à destination des jeunes de 10 à 13 ans. Des affiches seront installées aux abribus, à la mairie (aussi sur son site internet) et certainement à l'école avec tout le règlement. Vous devrez apporter vos dessins à la mairie entre le 15 avril et le 1^{er} mai. Les gagnants seront connus en juin et leurs œuvres exposées.

Ça s'est passé...

... le 19 octobre
Nouveaux arrivants



... le 16 décembre
Noël des enfants



LISTES ÉLECTORALES

Nouvelles modalités de gestion



La loi du 1^{er} août 2016 met fin au principe de la révision annuelle des listes électorales par la création du répertoire électoral unique dont la tenue est confiée à l'INSEE sur la base d'informations transmises par la commune.

Le principal changement pour l'électeur sera la suppression de la date limite de dépôt d'une demande d'inscription fixée au 31 décembre.

Les demandes seront déposées en mairie au moyen d'un formulaire ou par téléprocédure agréée par le ministère de l'Intérieur.

Les personnes qui viennent d'acquiescer la majorité sont inscrites d'office par l'INSEE. A noter : les jeunes ayant atteint la majorité au plus tard la veille d'un second tour de scrutin pourront voter à ce second tour.

Quand s'inscrire ?

- Les demandes d'inscriptions peuvent être déposées toute l'année auprès de la mairie.

Pour le scrutin des élections européennes du 26 mai 2019, la date limite des inscriptions sur les listes électorales est le 31 mars 2019.

- A partir de 2020, il sera possible de s'inscrire jusqu'au 6^e vendredi précédant le jour du scrutin.

Pour les démarches en ligne : voir le site internet de la mairie.

Pour plus d'informations, contacter la mairie.

Agenda

Quand ?	Quoi ?	Où ?	Organisé par qui ?	En savoir +
Samedi 26 janvier	Soirée Wii	Salle des fêtes	APE	p.7
Jusqu'au 31 janvier	Exposition d'art végétal	Bibliothèque	Thou Lire	p.7
Samedi 9 février	Atelier Généalogie (sur inscription)	Bibliothèque	Thou Lire	p.7
Dimanche 10 février à partir de 8 h 30	3 ^e Vide-penderie	Salle des fêtes	Thou's dehors	p.11
Samedi 16 février	Concert des «Chitlin blues band»	-	APE	p.7
Samedi 23 février	Soirée choucroute	-	Le Thou s'anime	p.10
Vendredi 8 mars à 21 h	Jazz : Pierre de Bethmann Trio	JazzClub du Thou (salle des fêtes)	Musique à la campagne	p.12
Samedi 9 mars	Loto de l'école élémentaire	Salle des fêtes	Ecole élémentaire et APE	p.6
Samedi 23 mars	Soirée Tarticlette	Salle des fêtes	APE	p.7
Vendredi 5 avril	Carnaval de l'école maternelle	Centre-bourg	Ecole maternelle et APE	p.6
Samedi 6 avril de 9 h à 12 h	Troc-plantes	Devant la salle des associations	Les Jardiniers amateurs	p.10
Dimanche 7 avril	Marche champêtre	-	Thou's dehors	p.11
Vendredi 12 avril à 21 h	Jazz : Dave Liebman Quartet	JazzClub du Thou (salle des fêtes)	Musique à la campagne	p.12
Samedi 13 avril à partir de 20 h	Dîner dansant	Salle des fêtes	Gym volontaire	p.12
Dimanche 28 avril	Vide-grenier	Le Chiron	Le Thou s'anime	p.10